

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 8 octobre 2020

### Agir pour la qualité des eaux distribuées en région Centre-Val de Loire

L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée d'organiser et mettre en œuvre le contrôle sanitaire<sup>1</sup> des eaux distribuées. Ce contrôle s'exerce depuis le point de captage, jusqu'au robinet du consommateur.

- **13 000 prélèvements et analyses sont ainsi réalisés chaque année** à ce titre. Un bilan annuel de la qualité des eaux d'alimentation<sup>2</sup> et de la protection des captages<sup>3</sup> dans la région est ensuite publié.
- Le bilan pour l'année 2019 montre que **l'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante**. Des disparités géographiques sont relevées : des problèmes de qualité liés aux nitrates, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent ainsi majoritairement le sud-est du département d'Eure-et-Loir et le nord du département du Loiret.

Le bilan annuel confirme cependant la **tendance à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée**, observée globalement depuis 10 ans pour les nitrates. Les améliorations relevées sont souvent liées à la mise en place de mesures curatives (dilution, traitement, changement de ressources...). Elles ne résultent pas, sauf exception, d'une meilleure qualité des eaux souterraines.

- Concernant **les pesticides (et leurs résidus)**, il est constaté en 2019 une amélioration de la qualité des eaux distribuées, le nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques passant de 17 % (en 2018) à 13 % de la population régionale. **Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité la mise en place de restriction de l'utilisation de l'eau pour les usages alimentaires**, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).
- L'ARS Centre-Val de Loire est mobilisée pour **sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés sur la fragilité de la ressource en eau dans la région**. Différents projets territoriaux portant l'amélioration de la qualité de l'eau et la sécurisation de l'alimentation en eau sont ainsi en cours de développement : élaboration et mise en œuvre de Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux distribuées (PGSSE), de mesures de protection de la ressource en eau...

#### Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)

Pour en savoir plus :

<sup>1</sup> : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/contrôle-sanitaire-et-différents-acteurs>

<sup>2</sup> <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualité-de-leau-potable-en-2019>

<sup>3</sup> <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/protection-des-captages>